

FORMATION ADULTES



# AGENT D'ÉLEVAGE LAITIER

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Formation de niveau 3



371 heures de cours



378 heures en entreprise



Session à définir



Alternance formation / entreprise

### MÉTIER PRÉPARÉ

Agent d'élevage laitier / agent de traite  
Agent agricole polyvalent

**Activités :** traite, alimentation des animaux, suivi et soins du troupeau. Conduite d'engins agricoles de l'exploitation. Au cours de ses activités, il veille constamment au bien-être des animaux ;

**Environnement :** travail à l'extérieur et avec du vivant

### OBJECTIFS

- Assurer l'alimentation du troupeau laitier, gérer les pâturages, assurer l'alimentation des veaux et des autres animaux. ;
- Effectuer des opérations de soins sur les animaux en les manipulant avec précaution ;
- Assurer une aide aux mises-bas ;
- Effectuer l'entretien de la machine à traire et de la salle de traite ;
- Conduire les engins agricoles sur la route et dans les zones d'élevage en toute sécurité ;
- Contribuer au renouvellement et à la reproduction des animaux.

### PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeurs d'emploi ;
- Salariés en reconversion ;
- Salariés en contrat aidé ;
- Conjointes d'exploitant ;
- Aides Familiaux ;
- Autres.

Un référent handicap est à votre disposition

### CONDITIONS D'ADMISSION

Entretien et positionnement sur les attendus du métier par le centre de formation.



### DUREE DE LA FORMATION

Une alternance entre cours en centre de formation et stages en entreprise.

La durée pour les 3 blocs est de 371 h en centre et 378h en entreprise.

Planning en cours d'élaboration.

### FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun frais spécifique n'est à prévoir.

## CONTENUS PRINCIPAUX

### Bloc 1 : Réaliser les opérations de traite et d'entretien du matériel de traite

- Prise de poste d'agent d'élevage laitier
- Manipulation des animaux
- Procédure de traite
- Qualité du lait
- Utiliser le robot de traite
- Effectuer un tarissement

### Bloc 2 : Assurer l'alimentation du troupeau et l'entretien des aires de vie

- Distribuer l'alimentation au troupeau
- Effectuer les opérations d'alimentation et d'abreuvement des veaux
- Effectuer les opérations d'alimentation des élèves
- La gestion des pâturages
- Contrôle et démarrage des engins agricoles
- Atteler l'outil sur le tracteur et procéder aux différents réglages
- Conduire le tracteur de façon appropriée
- Effectuer l'entretien des espaces des animaux dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène

### Bloc 3 : Participer aux opérations de soins et de reproduction du troupeau

- Manipuler les animaux pour effectuer les opérations de soin
- Participer aux opérations de soins généraux
- Aider au vêlage
- Participer aux opérations de reproduction

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le CQP est validé par 3 blocs de compétences. Chaque bloc est dispensé et s'obtient de façon indépendante.

**Possibilité de poursuite d'études par un Brevet Professionnel ou retour à l'emploi.**

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en centre au CFPPA de l'EPL Agro de la Meuse à Bar-Le-Duc.

TP de traite sur plateaux techniques pendant le module traite.

## INSCRIPTION

Prendre contact avec le CFPPA qui réalisera un positionnement à la suite duquel il vous enverra le dossier d'inscription le cas échéant.

L'accès à l'action est conditionné par l'obtention du financement.

## FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

Le coût de la formation (jusqu'à 9275€) peut être pris en charge en partie par votre Compte Personnel de Formation ; la Région ; France Travail ; l'AGEFIPH ; votre Employeur. La rémunération éventuelle dépend de votre situation.

Se référer aux Conditions Générales de Vente.

## EPL Agro de la Meuse

CFPPA - Formation adultes

CS 40249

55006 BAR-LE-DUC



Contactez le responsable de formation :



03.29.79.64.81



CFPPA Meuse



CFPPA de la Meuse



cfppa.bar-le-duc@educagri.fr

### Certification :

FNSEA - CPNE

RNCP 37256

Publication du 25/01/23